

①

BILAN - ACTIF

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

DGFIP N° 2050-SD 2025

cerfa

N° 15949 * 03

Formulaire obligatoire (article 53 A du
Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS 2GD			Néant <input type="checkbox"/> *	
Adresse de l'entreprise		2 Nicolas Copernic		42400	ST CHAMOND	
SIRET		8 9 4 7 8 2 9 6 0 0 0 0 1 3				
Durée de l'exercice en nombre de mois*		1 2		Durée de l'exercice précédent *		1 2
				Brut		Exercice N clos le
				1		2025-12-31
				Amortissements, provisions		Net
				2		3
Capital souscrit non appelé		TOTAL (I)		AA		
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *		AB	AC	
		Fra's de développement *		CX	CQ	
		Concessions, brevets et droits similaires		AF	AG	
		Fonds commercial (1)		AH	AI	
		Autres immobilisations incorporelles		AJ	AK	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL	AM	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains		AN	AO	
		Constructions		AP	AQ	
		Installations techniques, matériel et outillage Industriels		AR	AS	
		Autres immobilisations corporelles		AT	AU	
		Immobilisations en cours		AV	AW	
		Avances et acomptes		AX	AY	
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS	CT	
		Autres participations		CU	CV	1 119 000
		Créances rattachées à des participations		BB	BC	
		Autres titres immobilisés		BD	BE	
		Prêts		BF	BG	
Autres immobilisations financières *		BH	BI	15 000		
TOTAL (II)		BJ	BK	1 134 000	1 134 000	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements		BL	BM	
		En cours de production de biens		BN	BO	
		En cours de production de services		BP	BQ	
		Produits intermédiaires et finis		BR	BS	
		Marchandises		BT	BU	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes		BV	BW	
		Clients et comptes rattachés (3) *		BX	BY	122 400
		Autres créances (3)		BZ	CA	40 773
		Capital souscrit et appelé, non versé		CB	CC	
		DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:.....)		CD	CE
Disponibilités			CF	CG	112 597	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avances (3) *		CH	CI		
	TOTAL (III)		CJ	CK	275 770	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)		CM			
	Écarts de conversion actif * (VI)		CN			
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	1A	1 409 770	1 409 770	
Renvois: (1) dont droit au bail :		(2) Part à moins d'1 an des immobilisations financières nettes		CP	(3) Part à plus d'1 an : CR	
Clause de réserve de propriété * :		Immobilisations :	Stocks :	Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise		SAS 2GD		Néant <input type="checkbox"/> *		
					Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 200.000.)			DA	200 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport...			DB		
	Écarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	20 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3) * (dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)			DG	446 150	
	Report à nouveau			DH	19 563	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	352 319	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	1 038 033	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
	TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligatoires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligatoires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	334 065	
	Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs EI)			DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	1 322	
	Dettes fiscales et sociales			DY	36 295	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	55	
Compte de régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	371 737		
Écart de conversion passif *			TOTAL (V)	ED		
TOTAL GENERAL (I à V)			EE	1 409 770		
RENOUVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital			1B		
	(2) dont	- Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C		
		- Écart de réévaluation libre		1D		
		- Réserve de réévaluation (1976)		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	171 454		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH			

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise		SAS 2GD				Néant <input type="checkbox"/>		
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		TOTAL		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue	{	Biens *	FD		FE		FF
			Services *	FG	234 000	FH		FI
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	234 000	FK		FL	234 000	
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP		
	Autres produits (1) (11)					FQ	9	
	TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (2) (I)						FR	234 009
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS		
	Variation de stocks (marchandises) *					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU		
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements) *					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6b/s) *					FW	12 235	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	2 030	
	Salaires et traitements *					FY	102 326	
	Charges sociales (10)					FZ	51 187	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	{	- dotations aux amortissements (14)			GA	
				- dotations aux provisions			GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)					GE		
	TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (4) (II)						GF	167 778
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	66 231	
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *			(III)		GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *			(IV)		GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	300 000	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	265	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)						GP	300 265	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	7 740	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)						GU	7 740	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	292 525	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	358 756	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

④

COMPTÉ DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS 2GD			Néant <input type="checkbox"/> *	
Exercice N						
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion				HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *				HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges				HC	
	Total des produits exceptionnels (7)				(VII)	HD
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)				HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *				HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)				HG	
	Total des charges exceptionnelles (7)				(VIII)	HH
4 -- RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII -- VIII)					HI	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise				(IX)	HJ	
Impôts sur les bénéfices *				(X)	HK	5 437
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)					HL	534 274
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)					HM	181 955
5 -- BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits -- Total des charges)					HN	352 319
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme				HO	
	(2) Dont	produits de locations immobilières			HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *			HP	
		- Crédit-bail immobilier			HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)				IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées				IJ	300 265
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées				IK	
	(6 bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)				HX	
	(6 ter) Dont	- amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI)			RC	
		- amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D du CGI)			RD	
	(9) Dont transfert de charges				A1	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS A5)				A2	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)				A3	
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)				A4		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles				A6		
			dont cotisations facultatives Madelin	A7		
			dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8		
(14) Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)				HS		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

SAS 2GD

Annexe des Comptes de l'exercice clos le 31/12/2025

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025, dont le total est de 1 409 770€ et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice net comptable de 352 319€.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Faits caractéristiques de l'exercice :

Évènements principaux :

Aucun événement ni élément significatif ne sont survenus au cours de l'exercice.

Principes, règles et méthodes comptables :

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de commerce et du règlement n° 2014-03 relatif au Plan comptable général, tel que modifié par les règlements de l'Autorité des normes comptables, notamment le règlement n° 2022-06.

Les règles ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

L'entité respecte les règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les règles et méthodes comptables, et ou méthodes d'évaluation applicables aux différents postes du bilan et du compte de résultat sont décrites ci-après et dans les règles et méthodes comptables complémentaires ANC 2022-06.

INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT :**ACTIF****Immobilisations :**

◦ Immobilisations Corporelles et Incorporelles :

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou de production, incluant les frais directement attribuables nécessaires à leur mise en état d'utilisation.

Les immobilisations corporelles sont amorties selon le mode linéaire, en fonction de leur durée d'utilisation estimée. Lorsque des composants d'un actif ont des durées d'utilité différentes, ils font l'objet d'un plan d'amortissement distinct. Une dépréciation est constatée lorsque la valeur actuelle d'un actif devient inférieure à sa valeur nette comptable.

Les immobilisations incorporelles sont amorties sur leur durée d'utilisation probable. Les coûts de développement répondant aux critères d'activation sont inscrits à l'actif et amortis sur leur durée d'utilisation estimée.

Le cas échéant, le fonds commercial est amorti sur sa durée d'utilisation ou, à défaut, fait l'objet d'un test de dépréciation annuel.

Les frais d'acquisition des immobilisations (droits de mutation, honoraires, commissions et frais d'actes) sont inclus dans la valeur d'entrée des actifs.

Les coûts d'emprunt engagés pour financer l'acquisition ou la production d'immobilisations ne sont pas incorporés dans le coût des actifs et sont comptabilisés en charges.

◦ Principaux Mouvements de l'exercice :

Immobilisations	Valeur brute début exercice	+ Réévaluations	+ Acquisitions	- Virements	- Cessions/rebuts	Valeur brute fin exercice
Autres participations	1 000 000	-	119 000	-	-	1 119 000
Prêts et autres immobilisations financières	15 000	-	-	-	-	15 000
Total Immobilisations Financières (III)	1 015 000	-	119 000	-	-	1 134 000
TOTAUX (I+II+III)	1 015 000	-	119 000	-	-	1 134 000

• Filiales et Participations :

Les titres de participation dans les sociétés contrôlées de manière exclusive sont évalués selon la méthode de la mise en équivalence lorsque cette méthode est appliquée.

Nom	Capital	Autres Capitaux Propres	Quote part Détenue en %	Résultat de l'exercice
Filiales détenues à plus de 50 %				
SAS POMPE ET PROCESS INDUSTRIE - PPI	400 000	381 064	100,00%	317 256
SCI GJ2L	120 000	0	99.17%	-31 269

État des Créances :

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

État des créances	Montant Brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Autres immobilisations financières	15 000	-	15 000
Autres créances clients	122 400	122 400	-
État et collectivités Publiques			
Impôts sur les bénéfices	15 991	15 991	-
Taxe sur la valeur ajoutée	492	492	-
Groupe et associés	24 290	24 290	-
TOTAUX	178 173	163 173	15 000

PASSIF

Capitaux propres :

Composition du capital social	Nombre	Valeur nominale
Actions ou parts composant le capital social au début de l'exercice	200 000	1,00
Actions ou parts émises pendant l'exercice	0	
Augmentation de la valeur nominale des parts ou actions		0
Actions ou parts composant le capital social en fin d'exercice	200 000	1,00

État des Dettes :

Évaluation des dettes : Les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale

État des dettes	Montant Brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A + 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit à 1 an max. à l'origine (1)	1 226	1 226		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit à + de 1 an à l'origine (1)	332 839	132 556	200 284	
Fournisseurs et comptes rattachés	1 322	1 322		
Personnel et comptes rattachés	6 344	6 344		
Sécurité sociale et autres organismes	6 448	6 448		
T.V.A	22 640	22 640		
Autres impôts et taxes	863	863		
Autres dettes	55	55		
TOTAUX	371 737	171 454	200 284	-
(1) Dont Emprunts remboursés en cours d'exercice	131 792			

Charges à Payer :

Charges à Payer		Montant
<i>Intérêts</i>	Emprunts et Dettes	1 226
<i>Courus</i>		
<i>Autres</i>	Factures à recevoir	1 322
<i>Charges</i>	Autres charges fiscales	97
TOTAL		2 645

2GD
Société par actions simplifiée
au capital de 200 000 euros
Siège social : 2 Allée Nicolas Copernic
Le Stelycube, 42400 SAINT CHAMOND
894 782 960 RCS SAINT ETIENNE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 24 AVRIL 2026

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à 352 319,23 euros de la manière suivante :

A titre de dividendes	140 000 euros
Soit 0,70 euros par action	

Le solde, soit la somme de :	212 319,23 euros
En totalité au compte « autres réserves ».	

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 140 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter du 1^{er} mai 2026.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8 % perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 18,6 % (taux applicable au 1er janvier 2026). Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice	Dividendes distribués (€)	Revenus éligibles à l'abattement de 40% (CGI, art. 158) (€)	Revenus non éligibles à l'abattement de 40% (CGI, art. 158) (€)
N-1	30 000,00	30 000,00	0,00
N-2	Néant	Néant	Néant
N-3	Néant	Néant	Néant

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 24 avril 2026

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Giovanni DELIA

